

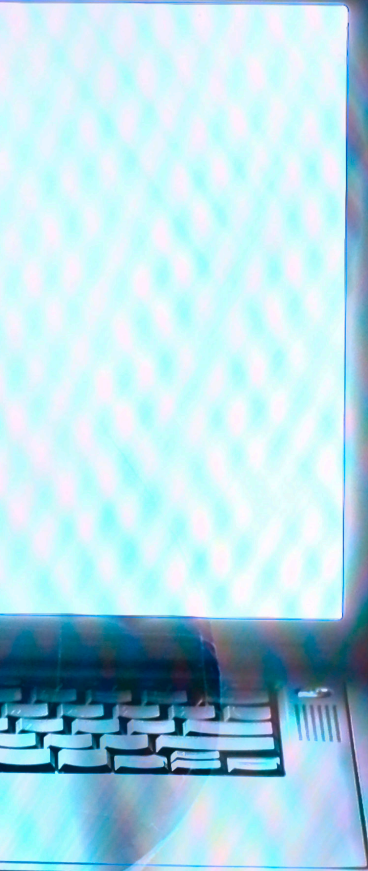
INGÉNIEUR INDUSTRIEL

- OPTION INFORMATIQUE





RECEIVING
SIGNAL STRENGTH 100%



MASTER EN SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL

• OPTION INFORMATIQUE

ÊTRE INGÉNIEUR INDUSTRIEL EN INFORMATIQUE, C'EST :

- Étudier les solutions informatiques intégrées les plus adaptées aux besoins spécifiques des clients, en dialoguant avec les utilisateurs et les spécialistes des domaines d'activités et en tenant compte des impératifs de coût financier et humain ;
- Modéliser les solutions soumises à des tests de faisabilité pour aboutir à un dossier d'analyse robuste ;
- Concevoir et gérer les bases de données de l'infrastructure et sur le cloud ;
- Concevoir et superviser des réseaux informatiques sécurisés et des installations de télécommunication ;
- Diriger l'équipe de développement et coordonner ses activités ;
- Concevoir des systèmes logiciels et des systèmes embarqués (software engineering) ;
- Automatiser les chaînes de production ;
- Réaliser des applications temps réel pour le contrôle de processus.

QUELS SONT SES DOMAINES D'ACTIONS ?

- Les réseaux et les télécommunications;
- La conception et la gestion des applications informatiques installées et embarquées;
- La gestion et l'analyse des données classiques et du Big Data;
- La sécurité informatique;
- La gestion des systèmes informatiques et des data centers;
- Le contrôle et la conduite par informatique des systèmes industriels.

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La nouvelle organisation des études supérieures instaurée par le **Décret du 7 novembre 2013** - plus communément appelé « **Décret Paysage** » - prévoit l'agencement modulaire des diverses **Activités d'Apprentissage (AA)** : cours théoriques, pratiques, projets, activités d'intégration professionnelle, stage, TFE/mémoire...) constitutives d'un cursus, regroupées en **Unités d'Enseignement (UE)**.

CRÉDIT ECTS

Les **Unités d'Enseignement** d'un programme sont planifiées de manière à ce que la **charge de travail** de l'étudiant soit répartie de manière équilibrée sur l'ensemble de son cycle d'études (bachelier, master ou spécialisation). L'outil de mesure de cette charge de travail est le **crédit ECTS**, qui représente le travail de l'étudiant tant en présentiel que pour d'autres types d'activités (travail à la maison, visites pédagogiques...).

BLOC

Chaque **bloc annuel** prévoit **60 ECTS** répartis entre ses différents quadrimestres. Comme vous pourrez le lire dans les tableaux de cette brochure, les **Unités d'Enseignement** sont organisées au 1^{er} quadrimestre (*Q1*), au 2^e (*Q2*) ou sur toute l'année (*Annuelles*). Certaines d'entre elles peuvent être suivies au Q1 ou au Q2 en fonction de la répartition des étudiants dans des groupes.

RYTHME DES ÉTUDES

L'étudiant qui entame ses études doit inscrire à son programme annuel les 60 premiers crédits du cycle (soit les 60 crédits constituant le bloc 1 défini dans le programme détaillé de la section).

A l'issue du bloc 1, 3 situations peuvent être distinguées :

1. **L'étudiant a acquis les 60 crédits de son programme annuel.** L'année académique suivante, il lui est conseillé d'inscrire à son programme les 60 crédits du 2^e bloc, pour permettre la prise en compte des paliers progressifs de l'apprentissage définis dans le programme détaillé de la section et pour répartir de manière optimale et équilibrée sa charge de travail.
2. **L'étudiant a acquis au moins 45 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle. **MINIMUM 60 CRÉDITS**
3. **L'étudiant a acquis au moins 30 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle, mais la charge annuelle de son programme ne peut pas excéder 60 crédits. **MAXIMUM 60 CRÉDITS**

L'étudiant n'est pas libre d'établir un programme « à la carte ». Il doit inscrire à son programme annuel les éventuels crédits non-acquis du bloc 1 et choisir ses unités d'enseignement dans les blocs suivants en respectant les contraintes découlant des notions de corequis et de prérequis.

(1) Les dates de début et de fin des quadrimestres sont les suivantes :

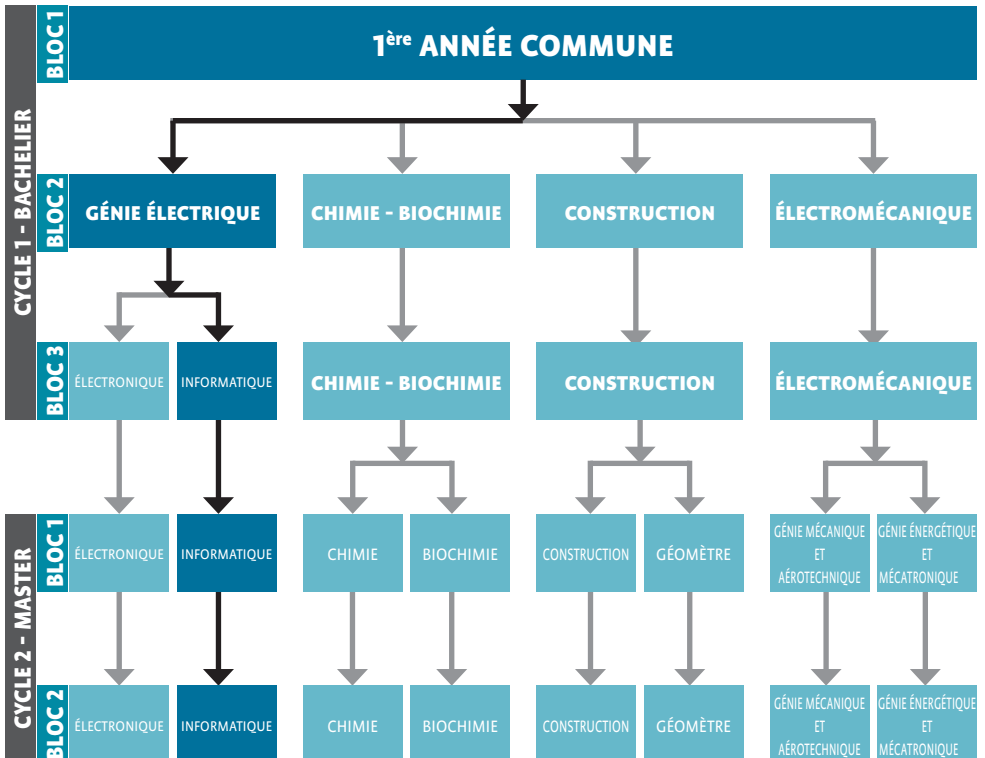
- 1^{er} quadrimestre : du 14 septembre au 31 janvier
- 2^e quadrimestre : du 1^{er} février au 30 juin
- 3^e quadrimestre : du 1^{er} juillet au 13 septembre

APPRENDRE durant 5 blocs d'études pour obtenir le diplôme de MASTER EN SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL

LA FORMATION

La formation est organisée en deux cycles :

- 1^{er} cycle de transition
3 blocs : Bachelier en Sciences industrielles – Génie électrique ;
- 2^e cycle professionnalisant
2 blocs : Master en Sciences de l'Ingénieur industriel – Orientation Informatique.



UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Biologie et environnement		3		Q2
	Biologie et environnement		30	
Chimie 1		6		Q1
	Chimie Application 1		30	
	Chimie Théorie		45	
Chimie 2		2		Q2
	Laboratoire de chimie		30	
Communication et Langues (Anglais)		1		Annuel
	Communication et langues 1		15	
	Communication et langues 2		15	
Electricité 1		3		Q1
	Electricité 1		42,5	
Electricité 2		4		Q2
	Electricité 2		42,5	
Mathématiques 1		8		Q1
	Mathématiques Application 1		40	
	Mathématiques Théorie 1		60	
	Mise à niveau		10	
Mathématiques 2		6		Q2
	Mathématiques Théorie 2		45	
	Mathématiques Application 2		30	
Mécanique 1		4		Q1
	Mécanique 1		45	
Mécanique 2		3		Q2
	Mécanique 2		45	
Methodologie scientifique		2		Q2
	Methodologie scientifique		30	
Physique 1		3		Q1
	Physique 1		45	
Physique 2		4		Q2
	Physique 2		45	
Sciences des matériaux		3		Q2
	Sciences des matériaux		30	
Techniques des matériaux		5		Q2
	Techniques des matériaux		60	
Techniques informatiques		3		Q1
	Techniques informatiques		30	
TOTAL		60	765	

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Chimie		4		Q1
	Chimie		45	
Communication et langues		2		Q1
	Communication et langues		30	
Communication et langues 2		3		Q2
	Communication et langues 2		30	
Electricité		4		Q1
	Electricité - Applications		15	
	Electricité - Théorie		30	
Techniques graphiques		6		Annuel
	Dessin technique - applications		16	
	Dessin technique - théorie		8	
	Infographie 3D		16	
	Techniques graphiques spécifiques		15	
	Théorie descriptive		20	
Techniques informatiques		3		Q1
	Techniques informatiques - Laboratoire		30	
	Techniques informatiques - Théorie		15	
Bases de l'électronique: Diodes et transistors		7		Q2
	Bases de l'électronique - Laboratoire		45	
	Bases de l'électronique - Théorie		30	
Complément d'informatique		4		Q2
	Complément d'informatique - laboratoire		15	
	Complément d'informatique - théorie		30	
Compléments d'électricité et d'électronique théorie		3		Q1
	Compléments d'électricité et d'électronique théorie		30	
Réseaux et systèmes informatiques		2		Q2
	Réseaux et systèmes informatiques		30	
Mathématiques 3		3		Q1
	Mathématiques 3		45	
Mathématiques 4		7		Annuel
	Analyse numérique		30	
	Mathématiques 4		30	
	Statistiques		30	
Mécanique 3		2		Q2
	Mécanique 3 - Théorie		15	
	Mécanique 3 - Applications		15	
Physique		2		Q1
	Physique - Théorie		15	
	Physique - Travaux pratiques		15	
Sciences des matériaux		4		Q1
	Science des matériaux - Théorie		30	
	Science des matériaux - Travaux pratiques		15	
Thermodynamique		4		Q2
	Thermodynamique		45	
TOTAL		60	735	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT	CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Activité d'immersion en Entreprise	10		Q1
Activité d'immersion en Entreprise (Stage)		120	
Anglais		15	
Rapport écrit et oral		5	
Electrotechnique	7		Annuel
Commandes des moteurs		15	
Machines électriques - Applications		15	
Machines électriques - Théorie		30	
Moteurs spéciaux		15	
Techniques de mesure industrielle	3		Q1
Techniques de mesure industrielle		30	
Gestion sociale, économique et financière	2		Q2
Gestion sociale, économique et financière		30	
Mécanique et thermodynamique appliquées - partie 1	4		Q1 ou Q2
Mécanique et thermodynamique appliquées - Partie 1		45	
Automatique	5		Annuel
Automatique - théorie		45	
Automatique - travaux pratiques		15	
Bases de données & SQL	4		Q2
Bases de données & SQL		45	
Développement logiciel 1	5		Q1
Bases de la programmation orientée objet en C++		30	
Développement en environnement Unix 1		30	
Introduction au langage orienté objet Java		15	
Développement logiciel 2	6		Q2
Développement orienté objet 1 en Java		30	
Développement orienté objet 2 en C#.NET		45	
Mécanique des fluides	2		Q2
Mécanique des fluides - théorie		15	
Mécanique des fluides - Travaux pratiques		15	
Réseaux informatiques	6		Q1
Routage avancé		45	
Routage avancé - Laboratoire		30	
Systèmes informatiques	6		Q2
Electronique des systèmes		30	
Systèmes à microprocesseurs		30	
Systèmes d'exploitation et introduction à l'IoT		30	
TOTAL	60	770	

Bloc : 1*

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Communication et langues		3		Q1 ou Q2
Communication et langues			30	
Gestion entrepreneuriale		2		Q2
Gestion entrepreneuriale			30	
Développement réseaux et sécurité logicielle 1		5		Q1
Développement en Environnement Unix 2			30	
Programmation réseaux et sécurité logicielle 1			30	
Développement réseaux et sécurité logicielle 2		5		Q2
Mathématiques appliquées au Data Mining et à la cryptologie			23	
Programmation réseaux et sécurité logicielle 2			30	
Génie logiciel et conduite de projets informatiques 1		3		Q1
Modélisation et conception orientée objet			30	
Génie logiciel et conduite de projets informatiques 2		2		Q2
Technique et conduite des tests logiciels			30	
Informatique des systèmes industriels		9		Q1
Internet des objets			60	
Systèmes en temps réel et systèmes embarqués			45	
Organisation et gestion des données 1		6		Q1
Bases de données			45	
Introduction au langage XML			30	
Organisation et gestion des données 2		7		Q2
Bases de données avancées			60	
XML avancé			30	
Projet et bureau d'études		4		Q2
Conception orientée objet (UML)			30	
Methodologies de conduites de projets logiciels			30	
Réseaux de communication et sécurité 1		4		Q1
Multilayer switched networks			45	
Réseaux de communication et sécurité 2		5		Q2
Sécurité des réseaux			60	
Théorie et application du signal		5		Q2
Mathématiques appliquées à l'informatique - introduction aux réseaux de neurones			22	
Traitement du signal 1D et 2D			45	
TOTAL		60	735	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Cloud computing		5		Q1
	Administration UNIX		30	
	Virtualisation d'infrastructures et Administration Active Directory		30	
Développement avancé et traitement des Big Data		5		Q1
	Développement d'applications sur le Cloud et utilisation d'analytics		30	
	Traitement des Big Data et développement sur mobile		30	
Eléments de projets informatiques industrie 4.0		5		Q1
	Gestion de systèmes de vision		30	
	Introduction à la réalité virtuelle et à la réalité augmentée		15	
	Introduction au machine learning en intelligence artificielle		15	
Réseaux		3		Q1
	Communications unifiées et qualité service		30	
	Etude des réseaux wireless		15	
Sciences humaines et sociales		3		Q1
	Aspects du marketing		15	
	Sciences humaines et sociales		30	
Stage		10		Q2
	Stage		145	
Techniques d'entreprise		6		Q1
	Communication et langue		30	
	Entreprendre		60	
Techniques et management		3		Q1
	Aspects environnementaux des techniques de production		20	
	Gestion de projet et de la qualité des systèmes d'information		25	
Travail de fin d'étude		20		Q2
	TFE		215	
TOTAL		60	765	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

OBJECTIFS

Le 1^{er} cycle de 3 blocs dispense à l'étudiant les connaissances scientifiques et techniques de base. Il renforce sa connaissance de l'anglais et l'ouvre à la réalité du monde économique contemporain. Il développe son aptitude au raisonnement, à l'analyse et à la synthèse. Le choix de l'orientation s'effectue en début du 2^e bloc.

Le **Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - ORIENTATION informatique** (2 blocs) développera l'expertise de l'étudiant grâce à une formation articulée autour de 6 axes majeurs : architecture, infrastructure, sécurité et développements réseaux - développement logiciel (software engineering) - base de données et data mining - architecture système et système engineering - analyse, modélisation et conduite de projets - informatique industrielle.

LA RECHERCHE EN HAUTE ÉCOLE

Depuis plus de vingt ans, des projets de recherche subsidiés sont menés au sein de nos équipes d'enseignants. Parmi eux, certains ont débouché sur des résultats remarquables comme la création d'une spin-off ou le dépôt et la valorisation d'un brevet international. Les domaines abordés sont très diversifiés. Ils couvrent les différents domaines des sciences de l'ingénieur qui historiquement ont été les premiers impliqués, mais s'étendent aujourd'hui à toutes les catégories de notre Haute École.

Faire de la recherche est une bonne occasion de proactivité pour notre enseignement. Elle permet aux enseignants porteurs de projets et à leurs étudiants de travailler avec les acteurs de la société dans les domaines de pointe de leur discipline. C'est aussi l'opportunité pour nos jeunes diplômés de trouver un premier emploi comme chercheur dans l'institution qui les a formés.

La Haute École a la volonté de poursuivre la bonne gestion des projets existants et de susciter la mise sur pied de projets nouveaux. Dans cette perspective, elle est à l'écoute du monde industriel et des organisations actives sur le terrain pour pouvoir répondre à leurs sollicitations et travailler en parfaite synergie.

La recherche en Haute École ne fonctionne pas en vase clos, mais constitue un point de rencontre entre les chercheurs, le monde extérieur, les enseignants et les étudiants, dans l'intérêt de tous.

PERSONNE DE CONTACT

Nathalie GERLACH

+32 (0)4 279 63 45

nathalie.gerlach@hepl.be

ASPECTS PRATIQUES

PRATIQUER LE MÉTIER

La théorie est mise en pratique dans de nombreuses activités tant à la Haute Ecole à travers les travaux pratiques, les projets et les bureaux d'étude (individuellement ou en petit groupe), qu'à l'extérieur sur le terrain, à travers les stages et le travail de fin d'études. Ces activités témoignent d'une présence croissante de l'étudiant sur le terrain professionnel.

LORS DU 3^e BLOC DU 1^{er} CYCLE (BACHELIER) : STAGE (120 HEURES)

Ce stage consiste en une première prise de contact avec une entreprise/un laboratoire du domaine d'activité correspondant à l'orientation choisie permettant d'observer l'organisation du travail, le rôle de l'ingénieur, ses responsabilités... Au cours du stage, l'étudiant est invité à s'impliquer dans une activité précise de l'entreprise/du laboratoire. Sa présence effective dans l'entreprise/le laboratoire est organisée à raison de deux jours par semaine.

À l'issue du stage, il est demandé à l'étudiant de rédiger un rapport reprenant la description de l'entreprise/du laboratoire, son organisation, le rôle des différents intervenants, son implication personnelle durant le stage.

LORS DU 2^e BLOC DU 2^e CYCLE (MASTER) : STAGE (145 HEURES)

Lors de ce stage, l'étudiant se voit confier une mission conséquente concernant des activités en rapport avec son orientation définie au sein du Master en Sciences de l'ingénieur industriel. À travers celui-ci, il doit prouver sa capacité à mettre en œuvre une démarche d'une certaine envergure intellectuelle, caractéristique du niveau universitaire de sa formation et de son futur métier d'ingénieur. Le stage peut conduire à un TFE (Travail de fin d'études), couronnement de ses cinq années d'études.

LORS DU 2^e BLOC DU 2^e CYCLE (MASTER) :

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES (215 HEURES)

À partir d'un cahier des charges, l'étudiant doit présenter une ou des voies de résolution pour un problème qui lui est posé, et relevant du métier de l'ingénieur dans un domaine lié à la ORIENTATION qui est la sienne. Selon le contexte, il est éventuellement amené à mettre en œuvre sa solution au travers de la réalisation d'un prototype. Le travail doit comporter un apport personnel développé dans le but de résoudre ou de contribuer à résoudre le problème posé. Il peut débuter durant le stage en entreprise (qui précède ce travail).

Le contexte du travail, la démarche utilisée, les différentes étapes parcourues et les résultats obtenus sont consignés dans un document appelé « mémoire » qui fait l'objet d'une défense publique. Ce travail personnel de l'étudiant est encadré par des enseignants et les éventuels promoteurs externes du projet.

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Notre Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une **information**, une **aide** ou un **soutien**. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR)** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français ;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie... ;
- tables de conversation (langues étrangères et français) ;
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation ;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse...), remises à niveau (math, langues, chimie...), auto-évaluation.

Barbara YANS

Personne relais

barbara.yans@hepl.be

COMMUNIQUER

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs **L'ÉCOLE VIRTUELLE**, une **PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE** qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle. Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

NOTES DE COURS

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École Virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication.

SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL

Stéphanie DODEIGNE

Coordination

+32 (0)4 279 55 59

stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

PARTIR EN ÉRASMUS

- Vous souhaitez perfectionner votre connaissance en langues étrangères ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon culturel ?
- Vous désirez rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences ?

Si c'est le cas, le Bureau des relations internationales peut vous proposer de participer à un programme de mobilité qui vous permettra de passer une année académique (ou une partie) dans une Haute École ou une Université partenaire, à travers le monde.

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Philippe PARMENTIER

Coordination

+32 (0)4 279 55 14

philippe.parmontier@hepl.be

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emprunter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Étudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

cehepl@student.hepl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant...). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations...).

CELLULE EMPLOI

Marylène WRONA

+32 (0)4 279 55 50

marylene.wrona@provincedeliege.be

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE

- a. Le **SERVICE INCLUSION** accompagne tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante. Il pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI), via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

- b. La **Cellule « Sportif de Haut Niveau »** peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires, notamment.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

- c. La **Cellule « étudiant-entrepreneur »** valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
- avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
 - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
 - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR

Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

Place de la République française 1

4000 Liège

+32 (0)4 279 69 69

hepl.servicesocial@provincedeliege.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL

pse.coordination@provincedeliege.be

L'**ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL** (ASEP) propose à tous les étudiants de la HEPL de participer, gratuitement, à de multiples activités sportives de loisirs, tout au long de l'année académique sur différentes implantations. Des compétitions sportives «interacadémiques» (HE/Université) sont également organisées par l'ASEP, en partenariat avec l'Aseus.

ASEP

Siège social ASEP Liège

Maison des Sportifs

rue du Gosson

4101 Jemeppe-sur-Meuse

asep.secretariat@provincedeliege.be

Coordinateur

Thomas ZAMBUTO

rue du Commerce, 14

4100 Seraing

+32 (0)4 279 73 55

RESTAURATION : la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.

A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École ;
- soit un autre logement : kot, studio...

LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.

Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.

Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :

www.hepl.be (onglet Services, Logement)

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les **secrétariats des étudiants** disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).

Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).

www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Master », à :

- 350,03 € en 1^{ère} année et en 2^e année du 1^{er} cycle
- 454,47 € en 3^e année du 1^{er} cycle
- 350,03 € en 1^{ère} année du 2^e cycle
- 454,47 € en 2^e année du 2^e cycle

Pour les étudiants de condition modeste, le montant est ramené à : ■ 239,02 €
et à ■ 343,47 € pour les années au cours desquelles l'étudiant obtient un diplôme.

Pour les étudiants bénéficiant d'une allocation d'études, le montant est ramené à : ■ 0 €.

Certains étudiants provenant de pays hors Union Européenne doivent en outre payer un droit d'inscription spécifique qui s'élève à :

- 1^{er} cycle : 1.487 €
- 2^e cycle : 1.984 €

CONTACTS

SECRETARIAT DES ETUDIANTS

Tanya VANDERZYPEN

Tél. +32 (0)4 279 63 35

tanya.vanderzypen@provinciedeliege.be

COORDINATEUR DE SECTION

Claude VILVENS

Tél. +32 (0)4 279 63 86 ou 75 66

claude.vilvens@hepl.be

ADRESSE & ACCÈS

MASTER EN SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL

• Option Informatique

Haute École de la Province de Liège

Quai Gloesener 6

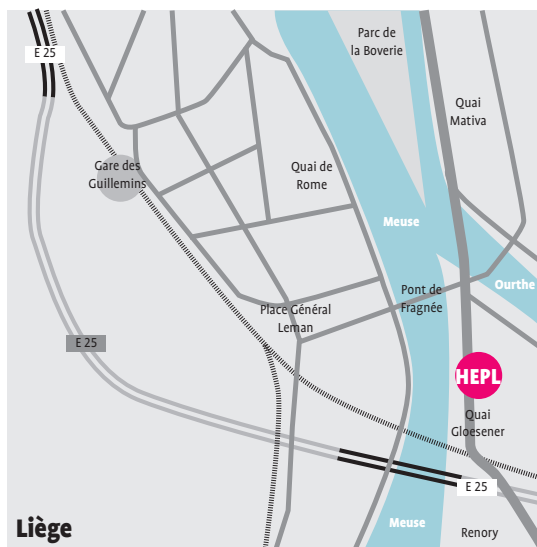
4020 Liège

Bus :

arrêts des lignes 4-26-30-
48-58-64-65-377 dans la rue.

Train :

gare des Guillemins à proximité (1,5 km)



Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT

hepl@provincedeliege.be

04 279 55 20

 www.hepl.be

Haute Ecole de la Province de Liège

Siège social : Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse



PÔLE ACADÉMIQUE
LIÈGE-LUXEMBOURG

Éditeur responsable : Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DCE Seraing

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

- OPTION INFORMATIQUE